

## Conclusions de la Conférence de Lisbonne sur l'assistance aux nouveaux États indépendants de l'ancienne URSS (23 et 24 mai 1992)

**Légende:** Le 23 et 24 mai 1992, la Communauté européenne organise à Lisbonne une conférence internationale sur la coordination de l'assistance économique aux nouveaux États indépendants (NEI) de l'ancienne Union soviétique.

**Source:** Bulletin des Communautés européennes. Mai 1992, n° 5. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/conclusions\\_de\\_la\\_conference\\_de\\_lisbonne\\_sur\\_l\\_assistance\\_aux\\_nouveaux\\_etats\\_independants\\_de\\_l\\_ancienne\\_urss\\_23\\_et\\_24\\_mai\\_1992-fr-d30f482a-fb73-4448-bfaf-dc5e31493b5d.html](http://www.cvce.eu/obj/conclusions_de_la_conference_de_lisbonne_sur_l_assistance_aux_nouveaux_etats_independants_de_l_ancienne_urss_23_et_24_mai_1992-fr-d30f482a-fb73-4448-bfaf-dc5e31493b5d.html)

**Date de dernière mise à jour:** 23/10/2012

## Conclusions de la Conférence sur l'assistance aux nouveaux États indépendants de l'ancienne URSS (Lisbonne, 23 et 24 mai 1992)

1. A l'invitation de la Communauté européenne, les ministres et les autres représentants des pays donateurs et des organisations internationales ainsi que les ministres des nouveaux États indépendants (NEI) de l'ancienne Union soviétique se sont réunis à Lisbonne les 23 et 24 mai 1992 pour discuter et traiter de la coordination de l'assistance aux NEI.
2. Les ministres ont salué le processus de réforme engagé dans les NEI, auquel ils ont apporté leur soutien. Dans ce contexte, ils ont souligné qu'il importait de résoudre tous les conflits concernant les États indépendants conformément aux principes de la CSCE, et ils ont lancé un appel à la modération de toutes les parties concernées. Il s'agit là d'une condition capitale pour la mise en œuvre effective de l'assistance et du processus de réforme.
3. Les ministres se sont félicités des progrès accomplis dans la coordination de l'assistance aux NEI.
4. Depuis la conférence de Washington, les efforts financiers déjà considérables consacrés à l'assistance à ces pays ont été renforcés, afin d'encourager les NEI à progresser dans la voie des réformes.
5. Les ministres ont considéré que la première phase de l'assistance à court terme qui s'est traduite par des actions humanitaires avait abouti à un bilan positif sur un plan global. Ces actions ont été conçues de manière à faciliter la transition des NEI vers l'économie de marché tout en contribuant à la stabilité de ces pays. Les ministres se sont félicités des actions d'aide alimentaire entreprises et ont pris note de l'initiative américaine sur la monétisation de l'aide alimentaire, qui s'inspire du succès obtenu par la Communauté européenne avec la constitution de fonds de contrepartie pour l'aide en faveur de Moscou, de Saint-Pétersbourg et d'autres villes.
6. Les représentants des NEI ont fait à la conférence des exposés sur les progrès réalisés dans leurs programmes de réforme et ont donné des précisions sur les besoins de leurs pays ainsi que sur les secteurs qu'ils considèrent comme prioritaires pour une assistance internationale.
7. Les ministres ont noté que les progrès dans la mise en œuvre des plans d'action élaborés à Washington ont été suivis par les groupes de travail établis dans les cinq domaines d'assistance prioritaires: aide alimentaire, santé, logement, énergie et assistance technique. A cette fin, les groupes de travail ont tenu des réunions auxquelles ont participé des représentants des États indépendants. Plusieurs groupes de travail ont aussi organisé des missions qui ont permis d'évaluer la situation sur place. Les conclusions des groupes de travail serviront de guide aux pays donateurs pour élaborer et préparer leurs programmes d'assistance futurs. Ces programmes seront cohérents avec le processus de réformes politiques et économiques qu'ils étayeront.
8. Les ministres se sont félicités du processus d'adhésion des NEI au FMI et à la Banque mondiale, qui joueront un rôle central dans l'effort d'assistance macro-économique. Les ministres ont pris note de l'exposé complet du directeur général du FMI sur les progrès accomplis dans le développement du cadre macro-économique pour favoriser la transformation économique de ces pays. Il a souligné le poids de la charge financière que ce processus de transformation entraînera pour les ressources du FMI et a insisté sur la nécessité de dégager un supplément de ressources complémentaires ainsi que sur l'obligation des NEI de renforcer leurs propres efforts de réforme.
9. Les ministres ont souligné l'importance que les NEI développent leurs capacités à répondre à leurs propres besoins alimentaires. Ils ont constaté que, dans les conditions actuelles, l'aide humanitaire, sous ses différentes formes, demeurerait un élément important. Ils ont recommandé, en particulier, de suivre attentivement l'évolution de la situation, notamment dans les domaines de la santé et de l'approvisionnement alimentaire. Ils ont pris note de l'intention des principaux donateurs de coordonner au besoin leurs efforts sur place dans les domaines d'aide humanitaire sur la base des expériences récentes.
10. Reconnaissant que l'objectif d'avenir est la pleine intégration des NEI dans un système international

fondé sur l'économie de marché et de développement de leurs propres ressources humaines et économiques, les ministres ont estimé que l'assistance technique devrait être la composante essentielle des futurs programmes d'assistance aux NEI, y compris dans les domaines de la santé, du logement et de l'énergie. Elle permettra, en effet, de développer les qualifications et les compétences locales pour apporter les conseils et l'expérience nécessaires au bon fonctionnement des secteurs tant public que privé. Dans le domaine spécifique du logement, les programmes pourront également viser à faciliter la réintégration rapide des forces militaires des États indépendants qui sont encore stationnées en dehors des NEI.

11. Pour des raisons d'efficacité, les donateurs devraient envisager, dans des cas appropriés, le recours à des arrangements triangulaires pour la mise en œuvre de leurs programmes d'assistance technique. Un certain nombre de pays ont rencontré des problèmes analogues à ceux que connaissent actuellement les nouveaux États indépendants dans la transition vers la démocratie et l'économie de marché. Ces pays peuvent jouer un rôle tout à fait exceptionnel dans ces arrangements triangulaires.

12. Les ministres ont souligné le caractère prioritaire de la sécurité nucléaire. Ils ont relevé l'importance des travaux actuels visant à élaborer un programme d'action portant sur les problèmes de sécurité nucléaire dans les NEI et les pays d'Europe centrale et orientale. Ils se sont félicités, en particulier, des programmes des États-Unis, de la Communauté européenne et de ses États membres ainsi que d'autres pays donateurs et organisations internationales qui visent à améliorer la sûreté des réacteurs soviétiques. Ils ont noté qu'un des objectifs principaux de ces programmes était de permettre aux États indépendants d'instituer eux-mêmes les mesures de sécurité nécessaires. A cette fin, l'accent sera mis sur le renforcement du cadre réglementaire et des autorités de contrôle ainsi que sur la formation des ingénieurs et des techniciens dans ces pays.

13. Les ministres se félicitent de l'accord intervenu à Lisbonne entre les États-Unis, le Japon, la Russie et la Communauté européenne pour la création d'un Centre international pour la science et la technologie et ont pris note de l'intention d'autres pays donateurs d'y participer. Ce centre vise à faciliter le redéploiement des ingénieurs et des scientifiques de l'ancienne Union soviétique qui étaient employés par l'industrie de la défense.

14. Les ministres ont salué l'intention de la Communauté européenne d'encourager le partenariat entre établissements de la Communauté et des nouveaux États indépendants dans les secteurs de la santé, de la culture, de l'éducation, des affaires et du sport. Ils ont également pris acte de l'initiative de la Communauté de mettre en place un service volontaire qui mobilisera l'expérience de particuliers au service du processus de transition en cours dans les NEI. Ces actions ont le mérite de souligner que la réussite de la transition est aussi l'affaire des citoyens.

15. Les ministres ont encouragé les NEI à développer la coopération politique, commerciale, économique, financière et monétaire entre eux en vue de maximiser les bénéfices à tirer de leurs propres ressources et de l'assistance internationale. Les ministres ont insisté sur le rôle déterminant que la coopération entre les NEI jouera pour l'avenir de chacun de ces États, en particulier, dans la recherche de solutions à des problèmes qui se posent à une échelle régionale impliquant plusieurs républiques.

16. La coordination future de l'assistance internationale devrait avant tout être flexible et efficace et basée sur une approche pragmatique. Dans cette optique, les ministres ont débattu de nouvelles modalités de coordination internationale. Dans ce contexte, ils ont souligné l'importance d'une coordination sur place pour assurer que la mise en œuvre des actions d'assistance tienne compte des réalités de chaque État indépendant et de l'évolution de la situation.

Les ministres ont estimé que les nouveaux États indépendants devraient progressivement assumer la responsabilité essentielle dans la coordination future en vue d'améliorer la cohérence entre les programmes d'assistance et la mise en œuvre des réformes.

Les ministres ont considéré qu'une large coordination à long terme requerrait un rôle central de la part des organisations internationales et pourrait se faire, en principe, sur une base géographique.

Les ministres sont convenus d'envisager au besoin pour la coordination de l'assistance la création de groupes réunissant les bailleurs de fonds et les organisations internationales appropriées avec le (ou les) pays concerné(s). Ces groupes, qui devraient être flexibles et non permanents, coordonneraient l'assistance globale pour les pays concernés, tout en laissant certaines activités spécifiques de coordination à des organisations plus spécialisées.

Les ministres ont annoncé qu'un nouveau système de coordination internationale qui s'appuiera sur les travaux commencés par les conférences de Washington et de Lisbonne serait mis en place progressivement pour être confirmé lors de la conférence qui aura lieu en automne 1992 au Japon.

Les ministres se sont félicités des importantes contributions apportées par les cinq groupes de travail, dont les travaux devraient s'achever à l'automne. Ces groupes seront pleinement utilisés aussi longtemps qu'ils concourront à la réalisation des objectifs fixés.